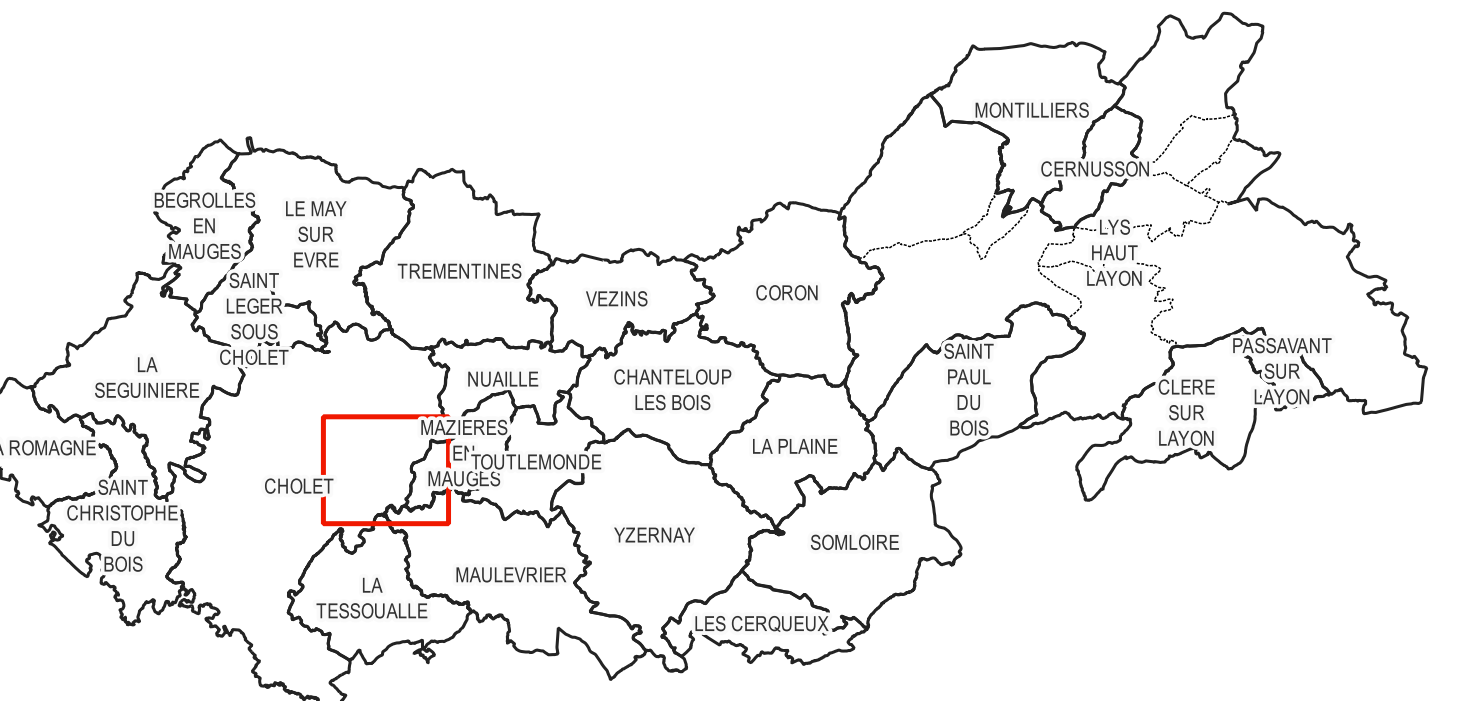


REGLEMENT GRAPHIQUE

CHOLET
PLAN 8 / 8



Prescrit le 18 septembre 2017
Adopté le 19 mai 2025
Approuvé le 16 février 2026

Annexé à la délibération,
Monsieur le Président

atelierurbanova
urbanisme et architecture

Légende

Limite communale

Limite parcellaire

Bât dur

Bât léger

ATTITRE INFORMATIF

Plan d'eau

Zone humide - Enjeu Faible

PRESCRIPTIONS

Arbre à protéger

Patrimoine bâti à protéger

Bâtiment susceptible de changer de destination en zone A ou N

Linéaire commercial

Haie protégée - Enjeu Fort

Haie protégée - Enjeu Modéré

Boisement protégé

Espace boisé classé à protéger ou conserver

Canière

Centralité Commerciale

Zone Périphérique Commerciale

Emplacement réservé

OAP sectorielle "Densification urbaine"

OAP sectorielle "Extension urbaine"

Zone de protection des cours d'eau

Zone humide - Enjeu Moyen

Zone humide - Enjeu Fort

A

AE

Agv

AL

Ap

Ar

AT

Av

AY

N

Nd

Nhb

Nhy

UA

UB

UBh

UC

UE

UEg

UY

UYc

UYt

UYz

0

250

500 m

N

Echelle 1:5000

Fonds de plan : cadastre Etalab 09/2025

Emplacements réservés			
Commune	N° Libellé	Bénéficiaire	Surface (m²)
CHOLET	13 Liaison Bourne-Ribou	Commune	98042
CHOLET	17 Aménagement d'un carrefour	Commune	9265
CHOLET	18 Aménagement d'un carrefour	Commune	2981
CHOLET	22 Aménagement d'une voie pour désenclaver le cœur d'île	Commune	1894
CHOLET	23 Construction de la future déchetterie	Agglomération	4799
CHOLET	26 Aménagement d'une voie	Commune	1774
CHOLET	27 Création d'une pépinière agricole	Agglomération	30688
MAZIERES-EN-MAUDES	1 Bassin d'épandage	Agglomération	1550

